

Note 8. Déclaration de performance extra-financière

Le plan de développement à moyen et long termes du Groupe Roquette est fondé sur une approche durable qui repose sur des piliers économiques, sociaux et environnementaux. Depuis 2008, le Groupe a initié une démarche spécifique relative au Développement Durable. Cette démarche s'appuie sur quatre piliers : Innovating Sustainably, Acting Sustainably, Biorefining Sustainably et Sourcing Sustainably. Ces piliers permettent de favoriser l'innovation des solutions proposées et la performance des actions mises en œuvre au service des clients et de toutes les autres parties prenantes. Chacun d'entre eux a été associé à des engagements précis, complétés en 2016 par des indicateurs de performance. Ces piliers, engagements et indicateurs de performance sont présentés dans ce rapport.

Depuis 2018, un changement significatif pour le reporting extra-financier, induit par la transposition de la directive européenne sur les informations extra-financières (2014/95/EU), à la loi française, qui vient modifier l'article L225-102-1 et R225-105 du Code de commerce dans sa version initialement amendée par la loi Grenelle II. Cette nouvelle approche est une opportunité pour le Groupe de mettre en avant sa démarche de Développement Durable.

Grâce une description du modèle d'affaires du Groupe, des principaux enjeux relatifs à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et des actions mises en œuvre pour y répondre, ce rapport reflète la façon dont le Groupe Roquette répond aux attentes de toutes ses parties prenantes, crée de la valeur pour le Groupe, ses actionnaires, ses clients, ses employés et interagit avec ses écosystèmes.

CADRE RÉGLEMENTAIRE

Les informations sociales, sociétales et environnementales de portée Groupe ont été définies, consolidées et analysées au 31 décembre 2020. Afin de répondre au cadre réglementaire, le Groupe Roquette décrit dans cette déclaration de performance extra-financière le modèle d'affaires de l'entreprise, les principaux enjeux RSE liés à son activité ou à l'utilisation de ses produits et services, ainsi que les politiques appliquées pour répondre à ces enjeux et leurs résultats (incluant des indicateurs de performance sélectionnés). Conformément à la nouvelle réglementation, ce rapport sera disponible sur le site internet du Groupe.

La vérification de ces informations a été confiée à KPMG, en qualité d'organisme tiers indépendant et de Co-Commissaire aux Comptes. Celui-ci a donné lieu à un avis motivé joint au présent rapport portant sur la conformité et la sincérité de la déclaration de performance extra-financière. Les procédures de mesure et de reporting, inspirées des bonnes pratiques, ont été définies par une équipe d'experts représentant les différentes fonctions et métiers du Groupe. Celles-ci ont été partagées et diffusées pour consolider les informations qualitatives et quantitatives au 31 décembre 2020. Ces méthodologies s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue interne au Groupe Roquette.

Ce rapport répond aux exigences de l'article R 225-105-2 du Code de commerce sur la Déclaration de Performance Extra-Financière consolidée relative à l'exercice clos le 31 décembre 2020, en application des dispositions de l'article L 225-102-1 V du Code de commerce et du décret n°2012-557 du 24 avril 2012 tels que modifiés par l'ordonnance n°2017-1180 du 19 juillet 2017 et du décret n°2017-1265 du 9 août 2017.

Les périmètres de consolidation concernent l'ensemble des activités dans le monde dont le Groupe Roquette Frères possède le contrôle opérationnel. Les éventuelles limites de périmètre sont décrites ci-dessous.

1. Périmètre Social

Selon leur nature, les indicateurs et données sociales font référence à l'un ou l'autre des périmètres de consolidation suivants (hors mentions particulières) :

- ◆ **Périmètre Groupe** : Roquette Frères et l'ensemble de ses filiales contrôlées directement ou indirectement à plus de 50 % au 31 décembre de l'année de référence.
- ◆ **Périmètre Restreint** : Roquette Frères et l'ensemble de ses filiales industrielles faisant état d'un effectif de plus de 50 salariés, contrôlées directement ou indirectement à plus de 50 % et intégrées dans le Groupe Roquette depuis au moins une année révolue au 1^{er} janvier de l'année de référence. L'existence de ce périmètre Restreint se justifie par la complexité opérationnelle de reporting de certains indicateurs et données sociales.

En 2020, le périmètre Groupe ne change pas par rapport à 2019. En revanche, quatre sites rejoignent le périmètre Restreint : Sethness US, Sethness France, Crest Cellulose en Inde et Lianyungang Jieneng New Energy Co., Ltd (Société portant l'usine de cogénération de Roquette Chine) en Chine.

En 2020, l'effectif du Groupe Roquette comprend 8 361 collaborateurs, incluant 308 collaborateurs temporaires (CDD et alternants). Pour mémoire, l'effectif 2019 était de 8 668 collaborateurs.

Au 31 décembre 2020, le Périmètre Restreint représente près de 96 % des effectifs permanents du Groupe (7 761 collaborateurs sur 8 053).

Pour la collecte des informations, le Groupe Roquette procède comme suit :

- ◆ Les données nécessaires à la réalisation du reporting social sont extraites du Système d'Information de gestion des Ressources Humaines (SIRH) du Groupe, mis en place en 2017 pour les principales filiales. La gestion et la mise à jour sont décentralisées au niveau de la Direction des Ressources Humaines des principales filiales.
- ◆ Les données sociales non gérées dans le SIRH Groupe sont collectées par les Directions des Ressources Humaines de chacun des pays. Ces dernières ont la charge de collecter les données sociales de leurs organisations respectives sur la base d'un formulaire standard.

La Direction des Ressources Humaines (RH) Groupe, ainsi que la Direction HSE (Health, Safety and Environment) Groupe, assurent la consolidation des données sociales sur la base des informations contenues dans le SIRH Groupe et des remontées des différents pays, après un contrôle de cohérence effectué par leurs soins.

Un manuel RH Groupe explicite la gestion des ressources humaines au sein du Groupe et présente notamment l'organisation, les processus et les directives applicables dans l'ensemble du Groupe.

Les différents centres d'expertises RH au niveau monde sont axés sur quatre domaines d'intervention, dont tous sont en lien direct avec le reporting extra-financier social du Groupe Roquette :

- ◆ la rémunération et les avantages sociaux (cf. partie relative aux rémunérations) ;
- ◆ les systèmes et processus RH (cf. partie relative aux effectifs) ;
- ◆ le développement des collaborateurs et la formation (cf. partie relative à la formation) ;
- ◆ la conduite du changement et le développement organisationnel (cf. partie relative à la diversité).

2. Périmètre Sociétal

Les activités des sites du Groupe génèrent l'emploi direct de 8 361 personnes et développent également un tissu local d'entreprises, très souvent sous-traitantes du Groupe Roquette. L'impact sur les sociétés locales est important et implique des échanges ouverts, transparents et responsables. Tous les sites de production entretiennent des échanges permanents avec les autorités locales (mairies, collectivités...). De plus, de nombreuses actions de soutien sont menées auprès des communautés locales par le Groupe ou grâce à la Fondation Roquette pour la Santé. (Voir le paragraphe "Activités avec les communautés locales" page 45).

3. Périmètre Environnemental

Différents périmètres ont été retenus pour le reporting des indicateurs environnementaux :

- ◆ Les indicateurs de performance énergétique et de performance d'émissions de CO₂ évitées sont calculés pour l'ensemble des sites industriels du Groupe Roquette (produisant des ingrédients) dont la consommation énergétique annuelle totale est supérieure à 5 000 TEP (Tonnes Équivalent Pétrole), au cours des deux années qui ont précédé 2020 et dont le capital est détenu à plus de 50 % depuis au moins trois ans.
- ◆ Les indicateurs de performance de consommation d'eau de process sont calculés pour toutes les usines (dont le capital est détenu depuis au moins trois ans à plus de 50 %) utilisant les matières premières végétales suivantes : maïs, blé, pomme de terre et pois. Ceux-ci excluent les eaux utilisées dans les circuits de refroidissement en boucle ouverte.
- ◆ Toutes les autres données énergie et environnement sont issues de l'ensemble des sites industriels (produisant des ingrédients) dont la consommation énergétique est supérieure à 1 000 TEP par an et dont le capital est détenu à plus de 50 % depuis au moins trois ans.

Cette année, le site industriel d'Itacel Farmaquímica, au Brésil, a été intégré au reporting 2020 pour les données énergie et environnement.

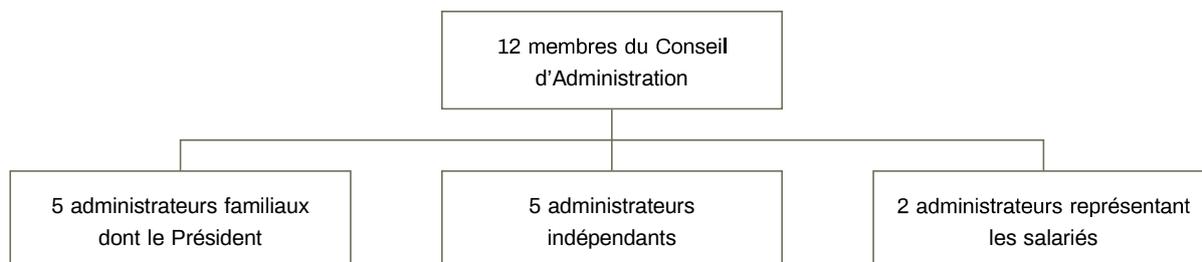
D'autre part, en 2020, le site de Lianyungang est approvisionné en vapeur par une nouvelle entité (Lianyungang Jieneng New Energy Co., Ltd) ce qui transfère des émissions directes en émissions indirectes.

Le périmètre de reporting pour les différents indicateurs environnementaux représente plus de 96 % du chiffre d'affaires du Groupe.

GOUVERNANCE

La gouvernance du Groupe évolue régulièrement afin de s'adapter aux circonstances et à l'écosystème dans lequel elle s'inscrit, préparant ainsi l'avenir du Groupe Roquette de façon responsable. Le Conseil d'Administration, qui détermine prioritairement les orientations stratégiques, attache une importance toute particulière aux questions sociétales. Le Groupe veille à promouvoir des pratiques humaines

durables et puise sa force dans le respect de ses valeurs d'authenticité, d'excellence, d'anticipation et de bien-être. Ces valeurs fédératrices permettent aux entités du Groupe, partout dans le monde, de concilier les performances économiques et environnementales avec le développement des hommes et des femmes qui le composent.



Il existe quatre comités constitués de personnes issues du Conseil d'Administration :

- Comité Nominations et Rémunérations
- Comité Stratégie
- Comité Audit
- Comité Éthique et Développement Durable

Le Comité Éthique et Développement Durable possède un comité miroir constitué de collaborateurs du Groupe et coordonné par le département "Communication et Affaires Publiques". Ce comité Développement Durable opérationnel prend en compte les principales fonctions de l'entreprise et travaille de manière rapprochée avec le comité Éthique et Développement Durable du Conseil d'Administration. Le comité opérationnel se réunit tous les deux mois et propose les principales thématiques RSE à instruire au comité Éthique et Développement Durable, qui lui se réunit trois à quatre fois par an.

MODÈLE D'AFFAIRES

1. Méthodologie

Comme en 2019, le modèle d'affaires du Groupe Roquette, leader mondial des ingrédients d'origine végétale à destination des marchés de l'Alimentation, de la Nutrition et de la Santé, vise, pour l'exercice 2020, à décrire la façon dont l'entreprise crée de la valeur et la maintient sur le long terme, en présentant son activité et son fonctionnement global en interaction avec un environnement d'affaires plus large. Pour ce faire, sa définition et son contenu découlent du cadre réglementaire de la déclaration de performance extra-financière (loi du 9 août 2017) et du croisement des recommandations des principaux guides et référentiels actuels relatifs aux modèles d'affaires (IIRC - International Integrated Reporting Council, guide du MEDEF, Business Model Canvas, etc.). À ce titre, il présente cinq grandes catégories d'informations interdépendantes et propres au Groupe Roquette :

- **Les ressources indispensables sur lesquelles son activité repose ("what we rely on") :**

L'activité s'appuie sur plusieurs capitaux : d'une part, le potentiel des ressources végétales et du monde agricole ; d'autre part, une organisation globale orientée clients, riche de 8 361 collaborateurs représentant plus de 45 nationalités, 25 sites industriels, des capacités d'innovation avec plus de 300 personnes dédiées à la R&D, ainsi que de 250 actionnaires familiaux.

- ◆ **Une proposition de valeur unique (“what makes us unique”) :**

La conviction selon laquelle la nature a la réponse aux différents besoins des femmes et des hommes en matière d'alimentation, de nutrition et de santé, les valeurs de l'entreprise (Authenticité, Excellence, Anticipation et Bien-être), combinées aux 87 années d'histoire, créent l'unicité du modèle d'affaires du Groupe Roquette à ce jour.

- ◆ **La description de l'activité et des marchés servis via l'offre de produits et de services (“what we do and why we matter”) :**

En valorisant des ressources végétales, le Groupe Roquette collabore avec ses clients et partenaires pour imaginer et proposer des ingrédients permettant de mieux nourrir et soigner les personnes. Chacun de ces ingrédients répond à des besoins spécifiques et fondamentaux. Ils contribuent à des modes de vie plus sains. Les produits et solutions proposés par le Groupe servent les marchés de l'Industrie Pharmaceutique, des Cosmétiques, de l'Alimentation et de la nutrition, de la Nutrition animale ainsi que d'autres secteurs industriels.

- ◆ **La stratégie par laquelle l'entreprise génère de la valeur (“how we create value”) :**

L'approche de Développement Durable du Groupe s'appuie sur quatre piliers : Innovating, Acting, Biorefining et Sourcing. Elle se décline à travers des engagements concrets et mesurables, permettant ainsi de favoriser l'innovation des solutions proposées et la performance des actions mises en œuvre au service des clients et de toutes les parties prenantes de l'entreprise.

- ◆ **La façon dont la valeur ajoutée créée est distribuée entre les différentes parties prenantes de l'entreprise (“who we create value for”) :**

Grâce à ses activités, le Groupe sert plus de 5 000 clients dans le monde, en maintenant des relations étroites pour innover avec eux et développer des ingrédients de haute qualité, tout en apportant son expertise marché et son accompagnement réglementaire. L'entreprise privilégie des partenariats de long terme avec ses fournisseurs et tous ses autres partenaires. Elle est engagée à développer ses collaborateurs et à les responsabiliser. Préserver l'environnement et travailler de manière rapprochée avec son écosystème est essentiel pour l'entreprise. Ensemble, le Groupe est ainsi engagé, impliqué et ancré dans les communautés locales. L'héritage familial du Groupe Roquette et les valeurs qui s'y rattachent sont au cœur de son organisation. Ils guident sa vision de croissance à long terme, pour le bénéfice de chacun.

Maintenir ce processus de création de valeur sur le long terme se traduit par la capacité du Groupe à créer un cercle vertueux, où la valeur générée est réinvestie pour fournir de nouvelles ressources ainsi que des capitaux matériels et immatériels pour l'entreprise.

Cette représentation du modèle d'affaires est le résultat de la collaboration de l'équipe communication avec le Comité Développement Durable Opérationnel et les différentes fonctions de l'entreprise, avec l'appui des instances de gouvernance et la validation par la direction.

2. Contexte - Les tendances à venir

Le Groupe crée de la valeur en faisant écho aux besoins et enjeux sociétaux d'aujourd'hui et de demain. Le monde change et est confronté à de nombreux défis comme la croissance démographique, l'augmentation des classes moyennes, l'urbanisation, les nouvelles habitudes alimentaires, le vieillissement de la population, les allergies et intolérances alimentaires, la préservation du capital santé, et la durabilité.

En 2020, le monde a fait face à une pandémie (Covid-19), qui en début 2021 n'est pas terminée. De nombreux changements et / ou adaptations ont eu lieu, notamment au niveau consommation, mais aussi relations humaines et organisation du travail. L'objectif du Groupe, depuis le début de cette pandémie, est de préserver la santé et la sécurité de tous les collaborateurs, tout en assurant la continuité des activités afin de répondre aux besoins des marchés alimentaires et pharmaceutiques.

D'ici 2050, la population mondiale devrait atteindre 9 à 10 milliards d'habitants, impliquant des enjeux de santé et d'alimentation significatifs. Nous observons une demande croissante des consommateurs pour des ingrédients d'origine végétale, des aliments bénéfiques pour la santé, des produits pharmaceutiques de très haute qualité et des solutions industrielles respectueuses de l'environnement.

En révélant le potentiel de la nature pour offrir les meilleurs ingrédients aux marchés de l'Alimentation, de la Nutrition et de la Santé, l'ambition du Groupe Roquette est de répondre aux besoins des consommateurs, aujourd'hui et pour les décennies à venir.

3. Description (voir page suivante)

Ce modèle d'affaires ainsi que la matrice de matérialité seront réévalués avant 2023.

Sur quoi nous nous appuyons

LE MEILLEUR DE LA NATURE



MATIÈRES PREMIÈRES VÉGÉTALES

AGRICULTEURS



ONE ROQUETTE ORGANISATION ORIENTÉE CLIENTS

COLLABORATEURS



COMPÉTENCES ET EXPÉRIENCES

8 360 collaborateurs dans le monde
45 nationalités

OPÉRATIONS



PRODUCTION 25 sites industriels
Les meilleures technologies ÉNERGIE EAU SUPPLY CHAIN

CAPACITÉS D'INNOVATION



300 collaborateurs dédiés à la R&D + de 85 ans de savoir-faire et d'expertise Innovation ouverte Services Techniques Clients 40 brevets par an

CAPITAL FAMILIAL



Près de 300 actionnaires familiaux + de 85 années d'investissements

Ce qui nous rend unique

La combinaison de notre Vision – La nature a la réponse aux différents besoins des femmes et des hommes en matière d'Alimentation, de Nutrition et de Santé, selon leurs choix de vie, leur âge, où ils vivent et ce qu'ils font, et de nos Valeurs – Authenticité, Excellence,

Ce que nous faisons

En valorisant des ressources végétales, nous collaborons avec nos clients et partenaires pour imaginer et proposer des ingrédients permettant de mieux nourrir et soigner les personnes.



Pharma Cosmétique



Alimentation & Nutrition



Nutrition animale



Industries

Pour qui nous créons de la valeur

CLIENTS & CONSOMMATEURS



COLLABORATIONS

+ de 5 000 clients finaux
Réseau commercial dans + de 100 pays
Collaboration étroite pour innover dans la nutrition et la santé
Réseau mondial de distributeurs

CONNAISSANCES MARCHÉS
INGRÉDIENTS DE HAUTE QUALITÉ
SOUTIEN RÉGLEMENTAIRE

PARTENARIAT FOURNISSEURS



Relation à long terme et partenariats
Innovation et développement des capacités

COLLABORATEURS RESPONSABLES



Conditions de travail sécurisées
Environnement de travail positif et attractif
Leadership et développement des personnes
Environ 23 heures de formation / collaborateur

ENVIRONNEMENT



Réduction des impacts environnementaux (émission GES)
Préservation de l'eau
Consommation optimisée des ressources

ENTREPRISE & ACTIONNAIRES



CA : 3,5 milliards
10 % investis dans la R&D et les projets d'investissement
Retour aux actionnaires

NOTRE ÉCOSYSTÈME



Emploi
Attractivité des nouveaux talents
Projets territoriaux avec les communautés locales
Dialogues avec les parties prenantes et les politiques
Roquette Ventures
La Fondation Roquette pour la Santé

Comment nous créons de la valeur

INNOVATING

Comprendre les besoins de nos clients et anticiper les attentes des consommateurs
Développer une démarche développement durable inspirée par les attentes de nos clients
Renforcer l'approche développement durable dans nos processus d'innovation
→ En 2025, 70% de nos projets satisferont à des critères de la chimie "durable" et 80% des nouvelles solutions apportées à nos clients issues de ces mêmes projets répondront à des ODD de l'ONU

ACTING

Placer la santé, la sécurité et le bien-être au cœur de nos préoccupations
→ En 2025, un Taux de Fréquence 1 de 0.5 et un Taux de Fréquence 2 de 1.5
Responsabiliser les collaborateurs
S'appuyer sur la richesse de notre diversité
Développer nos activités avec les communautés locales
→ Chaque année, soutient de 40 projets ou actions au minimum

SOURCING

S'approvisionner de façon durable et responsable
→ En 2025, 20 % de nos approvisionnements seront certifiés ou évalués "durables ou responsables"
Améliorer de façon continue la qualité de nos matières premières
Renforcer les liens avec nos fournisseurs de matières premières

BIOREFINING

Optimiser notre consommation d'énergie
Préserver l'eau
Réduire les autres impacts environnementaux
→ En 2025, par rapport à l'année 2015, notre efficacité énergétique s'améliorera de 10% et notre consommation en eau par tonne de produit baissera de 5% (entre 2019 et 2025), et 1 million de tonnes de rejet CO₂ seront évitées en mettant en place des installations techniques moins émettrices de CO₂.

IDENTIFICATION DES ENJEUX EXTRA-FINANCIERS

1. Méthodologie

La matrice de matérialité définie dans cette déclaration de performance extra-financière présente l'analyse des enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux liés à l'activité du Groupe Roquette.

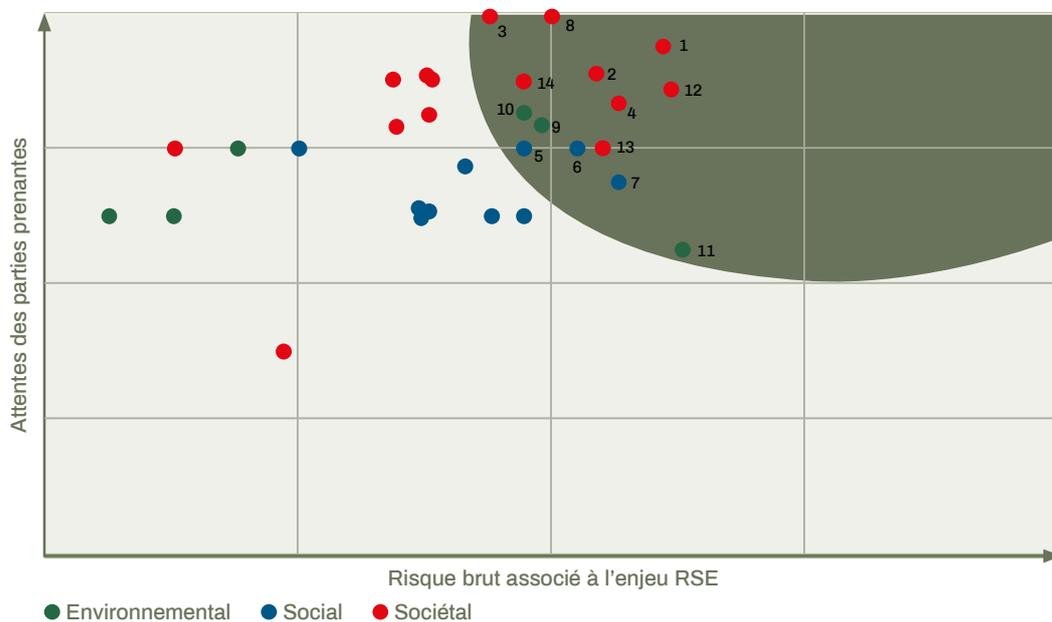
Ces enjeux ont été identifiés en fonction de leur risque brut, en lien avec les activités du Groupe et les attentes des parties prenantes. Ils ont été définis sur la base des informations évoquées dans le Décret n° 2017-1265 du 9 août 2017, qui ont été complétées avec les principes d'actions de la norme ISO 26000 (norme relative à la Responsabilité Sociétale des Entreprises) et un benchmark sectoriel, ainsi qu'avec les engagements du Groupe Roquette.

Pour chacun des enjeux, issus des 42 thématiques précédemment renseignées et citées dans l'article R225-105 du Code du commerce

et d'ajouts d'enjeux spécifiques à l'activité du Groupe, le risque associé a été évalué (impact et probabilité d'occurrence) et croisé avec une évaluation du niveau d'attentes des parties prenantes. Ces niveaux ont été estimés par le biais de cotations, effectuées via 21 entretiens de parties prenantes internes stratégiques représentant les différentes fonctions présentes au sein du Groupe. L'évaluation du niveau de risque est basée sur la méthodologie interne employée par le département Risk Management, ainsi que sur la norme ISO 31000 (norme relative à la gestion du risque).

À la suite de cette cotation, le tiers supérieur droit de la matrice présentée ci-après (zone vert foncé) définit les quatorze enjeux RSE identifiés et suivis, depuis 2018, en fonction de leur risque brut et des attentes des parties prenantes.

En 2020, la pandémie due à la Covid-19 n'a pas modifié fondamentalement les quatorze enjeux RSE, mais a impacté certains d'entre eux avec des variations plus importantes par rapport à 2019.



INNOVATING SUSTAINABLY	ACTING SUSTAINABLY	BIOREFINING SUSTAINABLY	SOURCING SUSTAINABLY
1. Qualité des produits et sécurité alimentaire	5. Santé et sécurité	9. Préservation des ressources en eau	12. Approvisionnement en matières premières
2. Satisfaction des clients	6. Formation	10. Efficacité énergétique	13. Sélection des fournisseurs
3. Innovation	7. Organisation du travail	11. Adaptation au changement climatique	14. Droits environnementaux et humains dans la chaîne de valeur
4. Protection des données (sûreté et cyber sécurité)	8. Activités avec les communautés locales		

Les enjeux RSE identifiés grâce à la matrice de matérialité se sont naturellement intégrés à la démarche Développement Durable initiée depuis près de dix ans par le Groupe. Les politiques, actions et résultats liés aux enjeux RSE présentant des risques majeurs sont décrits dans les sections suivantes et ils ont été complétés par les informations obligatoires complémentaires décrites dans l'article

R225-105 du Code du commerce (thématiques non-numérotées avec astérisque) : alimentation responsable, équitable et durable, dialogue social, diversité, respect du bien-être animal, lutte contre la précarité alimentaire, gaspillage alimentaire, économie circulaire. Ces informations sont notifiées par des astérisques.

Enjeux	Numéro dans la matrice	Piliers de l'approche Développement Durable de Roquette
Qualité des produits et sécurité alimentaire	1	Innovating
Satisfaction des clients	2	Innovating
Innovation	3	Innovating
Protection des données (sécurité et cyber sécurité)	4	Innovating
Santé et sécurité	5	Acting
Formation	6	Acting
Organisation du travail	7	Acting
Activités avec les communautés locales	8	Acting
Préservation des ressources en eau	9	Biorefining
Efficacité énergétique	10	Biorefining
Adaptation au changement climatique	11	Biorefining
Approvisionnement en matières premières (incluant les aspects relatifs à la chaîne d'approvisionnement agricole)	12	Sourcing
Sélection des fournisseurs	13	Sourcing
Droits environnementaux et humains dans la chaîne de valeur	14	Sourcing

2. Piliers et engagements de l'approche Développement Durable

Comme mentionné en introduction, le plan de développement à moyen et long termes du Groupe est fondé sur une approche durable qui repose sur quatre piliers : Innovating, Acting, Biorefining et Sourcing. Ces quatre piliers, ainsi que les engagements et indicateurs de performance associés, sont explicités dans le tableau ci-dessous.

Les engagements pris ces dernières années demeurent inchangés. Quelques KPIs ont été ajoutés (voir partie Acting) et d'autres ont vu leur cible évoluer en 2020.

Dans ce document, certains enjeux sont décrits qualitativement et n'ont pas de KPIs associés. Il s'agit des :

- **Enjeu 1** : qualité des produits et sécurité alimentaire.
- **Enjeu 4** : protection des données (sécurité et cyber sécurité).
- **Enjeu 13** : sélection des fournisseurs.
- **Enjeu 14** : droits environnementaux et humains dans la chaîne de valeur.

Ces enjeux sont suivis avec le même niveau d'importance que les autres et sont associés à des KPIs internes, qui pour le moment ne sont pas communiqués à l'externe. En 2021, une réflexion sera entamée afin que certains d'entre eux soient repris dans la prochaine déclaration de performance extra-financière.

Piliers	Engagements	KPI (Key Performance Indicator)
INNOVATING	<ul style="list-style-type: none"> # Comprendre les besoins de nos clients et anticiper les attentes des consommateurs en développant des solutions innovantes pour la Pharmacie, la Nutrition, l'Alimentation et les secteurs industriels afin d'améliorer la santé et le bien-être des consommateurs. # Développer une démarche développement durable inspirée par les attentes de nos clients en leur proposant des solutions respectueuses de l'environnement, innovantes, durables et compétitives. # Renforcer l'approche développement durable dans nos processus d'innovation en intégrant des critères de développement durable comme élément clé dans nos projets d'innovation. 	<ul style="list-style-type: none"> ● En 2025, nous nous engageons à ce que 70 % de nos projets satisfassent à des critères de la chimie "durable", (enjeu 3). ● Et que 80 % des nouvelles solutions apportées à nos clients issues de ces mêmes projets répondent à des Objectifs de Développement Durable de l'ONU. (enjeu 2).
ACTING	<ul style="list-style-type: none"> # Placer la santé, la sécurité et le bien-être au cœur de nos préoccupations en poursuivant le déploiement d'un système de santé, sécurité, environnement de référence et en développant une culture où la sécurité des personnes est primordiale. # Responsabiliser les collaborateurs en encourageant l'écoute et le dialogue, en favorisant l'engagement et en développant les compétences. # S'appuyer sur la richesse de notre diversité en valorisant nos différences et en favorisant le partage des expériences au sein d'un réseau multiculturel. # Développer nos activités avec les communautés locales en travaillant en concertation avec elles et en contribuant à leur développement par des relations durables. 	<ul style="list-style-type: none"> ● En 2025, nous nous engageons à atteindre un Taux de Fréquence 1 (TF1) de 0,5, un Taux de Fréquence 2 (TF2) de 1,5 et à déployer vingt initiatives par an en matière de bien-être au travail (enjeu 5). ● En 2025, nous nous engageons à ce que nos collaborateurs puissent bénéficier en moyenne de 25 heures de formation par an (enjeu 6). ● Notre ambition pour 2025 est d'atteindre une proportion de femmes dans les effectifs de 25 % et de déployer vingt initiatives par an pour favoriser les interactions entre générations (enjeu 7). ● Chaque année, nous nous engageons auprès des populations et des communautés locales en soutenant au minimum 40 projets ou actions. (En 2020, la cible a été augmentée à 40 au lieu de 20) (enjeu 8).
BIOREFINING	<ul style="list-style-type: none"> # Optimiser notre consommation d'énergie en installant des solutions énergétiques optimisées et en utilisant des énergies renouvelables compétitives. # Préserver l'eau en optimisant nos procédés pour minimiser les consommations et en installant des technologies d'épuration performantes. # Réduire les autres impacts environnementaux en poursuivant la mise en place des solutions les plus adaptées aux spécificités locales. 	<ul style="list-style-type: none"> ● En 2025 nous nous engageons à ce que, par rapport à l'année 2015, notre efficacité énergétique s'améliore de 10 % (enjeu 10). ● À ce que notre consommation en eau par tonne de produit baisse de 1 %, chaque année entre 2019 et 2025 (il s'agit d'une modification de cet indicateur par rapport à 2019, voir chapitre Biorefining) (enjeu 9). ● Enfin, nous nous engageons à mettre en place des installations techniques moins émettrices en CO₂ et ainsi éviter 1 million de tonnes de rejet CO₂ à l'horizon 2025 (enjeu 11).
SOURCING	<ul style="list-style-type: none"> # S'approvisionner de façon durable et responsable en encourageant l'approvisionnement de proximité et en optimisant les moyens de transport afin de combiner rentabilité économique et faible empreinte environnementale. # Améliorer de façon continue la qualité de nos matières premières en clarifiant nos besoins, en sélectionnant nos fournisseurs et en renforçant la chaîne de contrôle qualité depuis les terres agricoles jusqu'aux usines. # Renforcer les liens avec nos fournisseurs de matières premières en établissant des partenariats avec les semenciers et les agriculteurs pour sélectionner et utiliser les ressources agricoles les plus adaptées. 	<ul style="list-style-type: none"> ● En 2025, nous nous engageons à ce que 20 % de nos approvisionnements soient certifiés ou évalués "durables ou responsables" (enjeu 12).

ENJEUX EXTRA-FINANCIERS

1. Innovating

Qualité des produits et sécurité alimentaire (1)

Garantir, de façon durable, la satisfaction de nos clients et des consommateurs finaux est un engagement permanent et prépondérant dans le Groupe Roquette.

En 2020, tous les indicateurs internes de la Qualité se sont améliorés de façon significative. Les clients l'ont très nettement perçu et retranscrit par une évolution majeure du Net Promotor Score. L'objectif est de maintenir de façon durable, l'excellent niveau de performances atteint et de poursuivre les plans d'amélioration continue engagés.

Depuis plusieurs années, le Groupe prend et respecte ses engagements en poursuivant le déploiement de la Culture Total Quality :

- ◆ la création d'une Fonction Globale dédiée à la qualité ;
- ◆ l'animation et l'amélioration continue du processus Total Quality avec la mise à jour d'un nouveau système de management ;
- ◆ la planification et la réalisation des plans directeurs et investissements qualité dans les sites ;
- ◆ la mise en place de l'excellence opérationnelle pour satisfaire les clients ;
- ◆ le développement des compétences et de la culture qualité soutenue en particulier par une offre de modules "e-learning".

La dynamique de bons résultats qualité initiée en 2018, confirmée en 2019, s'est poursuivie en 2020. Suite à la pandémie Covid-19, des mesures spécifiques et adaptées aux conditions exigées ont été définies et mises en œuvre afin de garantir :

- ◆ la qualité et la sécurité de nos produits ;
- ◆ la continuité de nos activités ;
- ◆ la livraison et la mise à disposition permanente de nos produits à nos clients.

Au sein du Groupe Roquette, les ateliers et procédés sont certifiés selon les différents standards et normes internationales (FSSC 22000, ISO 9001, EXCIPACT, EFISC, ...).

La sécurité des aliments s'appuie sur le système HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point). Dans les procédés, cette méthode reconnue assure la sécurité sanitaire des denrées alimentaires. Elle permet de garantir la sécurité des produits lors de leur utilisation finale. Ce système est appliqué tout au long de la chaîne de fabrication et d'approvisionnement : depuis la réception des matières premières et des emballages jusqu'à la livraison chez nos clients.

En 2020, le Groupe Roquette a répondu présent pour la livraison des matières premières à usages pharmaceutiques, notamment utilisées dans la fabrication des médicaments pour le traitement de la Covid-19. Grâce à son expertise reconnue et à ses ateliers de productions répondant aux standards pharmaceutiques, Le Groupe Roquette reste fortement engagé auprès de ses clients en leur offrant des substances actives et des excipients de haute pureté.

* Alimentation responsable, équitable et durable

À la suite de préoccupations accrues relatives à la santé, à l'environnement ou au bien-être animal, nombre de consommateurs

diversifient leurs sources d'apport en protéines au profit de solutions issues du végétal. Anticipant cette demande, Le Groupe Roquette continue d'investir pour développer des solutions à base de protéines végétales, notamment issues du pois et de la fève. Le pois nécessite très peu d'eau et de fertilisants et enrichit le sol pour de futures cultures. Il est une excellente source de protéines végétales. La protéine de pois offre de multiples propriétés nutritionnelles et fonctionnelles. Non-incluse dans la liste des allergènes majeurs (EU) et dotée d'une excellente digestibilité, elle constitue un complément aux protéines animales.

En 2020, les gammes de fibres solubles NUTRIOSE® et de protéines de pois NUTRALYS® ont obtenu la certification Non-GMO Project Verified.

De plus, la gamme NUTRIOSE® s'est vue remettre la certification "Low FODMAP" de l'Université Monash, en Australie. Les "FODMAP" sont des nutriments plus difficiles à digérer, qui peuvent irriter l'intestin des personnes à la digestion sensible.

Les protéines de pois ou de fève trouvent de nombreuses applications dans l'alimentation végétarienne, flexitarienne, diététique, pour les sportifs, la nutrition clinique et l'alimentation traditionnelle.

En 2020, le Groupe continue son développement sur le marché des Protéines végétales. Voici deux exemples marquants de l'année :

- ◆ le Groupe Roquette a développé une large gamme de protéines texturées à base de pois et de fèves. Celles-ci répondent à une demande croissante des consommateurs pour une nouvelle gastronomie avec des plats alternatifs à la viande, ayant une haute teneur en protéines, une texture et des propriétés organoleptiques proches de celle-ci ;
- ◆ première livraison de pois jaune sur notre site canadien de Portage la prairie, en provenance de Gord S, qui exploite une ferme à une heure de l'usine.

* Précarité alimentaire

Le Groupe Roquette développe des relations étroites avec ses communautés locales avoisinantes. Depuis deux ans, différents sites du groupe participent aux actions "Giving Tuesday" et "International Solidarity day" durant le mois de décembre. Ainsi, à Beinheim, une collecte de denrées alimentaires et autres a eu lieu, et a permis de récupérer plus de 160 kg de denrées. Celles-ci ont été remises à une épicerie sociale et solidaire de l'association "Repartir", qui accompagne des personnes dans leur réinsertion. Une autre initiative a eu lieu en Lituanie, où des collaborateurs du site de Panevėžys ont participé à l'initiative "Malteser Soup", en offrant des cadeaux "sucrés festifs" pour des personnes étrangères en situation de précarité.

Ces exemples d'initiatives sont autant de preuves de l'implication du Groupe Roquette pour contribuer à lutter contre la précarité autour de ses implantations.

Satisfaction des clients (2)

Le Groupe s'engage à toujours mieux comprendre les besoins de ses clients et à anticiper leurs attentes en développant des solutions innovantes adaptées pour la Pharmacie, la Nutrition, l'Alimentation et les secteurs industriels ; et ce afin de contribuer à l'amélioration de la santé et le bien-être des consommateurs.

Répondant aux attentes croissantes des clients et des marchés sur ce sujet, le Groupe s'attache à renforcer son approche RSE dans les processus d'innovation, en intégrant des critères de développement durable.

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Organisation des Nations Unies (ONU) donnent la marche à suivre pour répondre à ces requêtes. Ils font écho aux défis mondiaux auxquels chacun est confronté. Dans l'approche légèrement actualisée en 2020 par le Groupe, deux de ces ODD sont considérés comme des opportunités de transformation et d'innovation : "Bonne santé et bien-être" (ODD 3) et "Consommation et production responsables" (ODD 12). Pour chacun de ces objectifs, l'entreprise a développé en interne des critères spécifiques permettant de vérifier que les nouvelles solutions proposées aux clients apportent également un bénéfice en termes de durabilité. Le Groupe Roquette s'engage à ce que, en 2025, 80 % des nouvelles solutions apportées à ses clients, issues des projets satisfaisant à des critères de la chimie durable (voir KPI sur l'Innovation ci-dessous), répondent à des objectifs de Développement Durable de l'ONU.

Indicateur Innovating	2019	2020	Objectif 2025
% de solutions apportées à nos clients répondant à des Objectifs de Développement Durable de l'ONU	53 %	63 %	80 %

La directive interne du Groupe "Sustainability Assessment of Innovative Developments" vise à mettre en place les outils nécessaires pour évaluer la durabilité des projets de développement du Groupe ainsi que celle des nouvelles solutions innovantes à destination des clients ou des consommateurs finaux.

Innovation (3)

Comme précédemment mentionné, le Groupe s'engage à développer une démarche développement durable inspirée par les attentes de ses clients en leur proposant des solutions respectueuses de l'environnement, innovantes, durables et compétitives, et respectant la directive interne du Groupe "Sustainability Assessment of Innovative Developments".

L'innovation, troisième enjeu du pilier Innovating, est dans les gènes du Groupe Roquette. C'est pour cette raison que le Groupe s'engage à aller plus loin et renforce son approche développement durable de ces processus d'innovation en intégrant des critères de développement durable comme éléments clés dans ses projets d'innovation.

Ainsi le Groupe s'engage à ce **qu'en 2025, 70 % de ses projets satisfassent à des critères de la chimie "durable"**.

Indicateur Innovating	2019	2020	Objectif 2025
% de projets satisfaisants à plusieurs critères de la chimie "durable"	66 %	69 %	70 %

Pour définir cet indicateur, Le Groupe Roquette a développé des critères internes basés sur les douze principes de la chimie verte prenant notamment en compte la prévention des déchets, l'économie d'atomes, la réduction des risques et l'efficacité énergétique. Cette approche permet de quantifier la durabilité des projets d'innovation.

Deux produits peuvent être cités à titre d'exemples pour 2020 :

Pour le marché de la pharma, Le Groupe Roquette a lancé le LYCAGEL™ une nouvelle technologie à base d'amidon de pois pour les capsules molles, permettant ainsi de répondre à la demande croissante d'ingrédients d'origine végétale.

Pour le marché de l'Alimentation, la gamme de NUTRALYS® s'est élargie avec le NUTRALYS® L85M ayant une teneur réduite en sodium, qui permet ainsi son utilisation dans des applications à faible teneur en sel.

Protection des données – Sûreté et cyber-sécurité (4)

Le Groupe Roquette a établi une politique relative à la protection des données et de la vie privée conforme aux lois et réglementations applicables en la matière. Cette politique définit les principes, les exigences et les règles que tous les collaborateurs et parties tierces agissant pour le compte du Groupe Roquette doivent respecter en matière de Protection des données et de la vie privée.

Elle se décline en un socle documentaire à trois niveaux :

- un Code de Conduite Roquette montrant l'engagement de la direction ;
- un Manuel et des Directives internes sur la protection des données personnelles ;
- de la documentation opérationnelle régissant le Système de Management de la Protection des Données (suivant le principe d'amélioration continue).

Le Groupe a renforcé son programme de Conformité et son Système de Management de la Protection des Données par la mise en place d'un Comité de Gouvernance dédié.

Ce comité réunit mensuellement la Déléguée à la Protection des Données du Groupe désignée à la CNIL, le Responsable sécurité du système d'information, les coordinateurs de la protection des données des fonctions corporate et des projets stratégiques. Des sessions spécifiques pour l'Europe, l'Amérique et l'Asie ont été mises en œuvre avec les coordinateurs Régions à la Protection des Données et les délégués locaux pour la prise en compte des directives Groupe et des exigences légales locales en matière de sûreté, cyber sécurité et protection des données.

Le Groupe Roquette instaure, auprès de ses collaborateurs et partenaires, une culture de la protection des données et du respect de la vie privée à travers le prisme des obligations contractuelles, des attentes des clients, de l'éthique organisationnelle et des initiatives stratégiques, aussi bien que des obligations réglementaires.

L'automatisation et la connectivité croissantes des outils de production ont aussi amené le Groupe Roquette à mettre en œuvre en 2018 un plan majeur sur six ans pour renforcer la cyber sécurité de l'informatique industrielle. Le Groupe confirme ainsi son intention d'œuvrer de façon toujours plus sécurisée pour ses employés et pour l'environnement.

* Respect du bien-être animal

Le Groupe Roquette relève les défis sociétaux actuels et futurs en exploitant le potentiel de la nature pour offrir les meilleurs ingrédients pour les marchés de l'Alimentation, de la Nutrition et de la Santé.

Véganisme, flexitarisme, végétarisme... il existe de plus en plus de régimes alimentaires visant à réduire ou à supprimer la consommation animale. Les consommateurs se tournent vers des alternatives d'origine végétale, à base de protéines végétales (légumineuses comme le pois / fève ou céréales comme le soja / maïs) pour des questions de santé individuelle, d'éthique (notamment de bien-être animal) et aussi pour des engagements environnementaux.

En seulement dix ans, le Groupe Roquette a développé la plus large gamme de protéines à base de pois disponible sur le marché actuel, et a contribué à leur développement dans le secteur des protéines végétales, alternatives à la viande.

Le Groupe développe constamment l'innovation afin de mieux servir nos clients. Il propose des ingrédients sûrs et efficaces et de nouvelles solutions basées sur des études scientifiques fiables.

Le bien-être et le traitement éthique des animaux est une de ses préoccupations majeures : en tant qu'entreprise responsable, la santé, la sécurité et le bien-être de chacun (humains et animaux) sont au cœur de ses engagements.

Le Groupe Roquette travaille à mettre fin à ses expérimentations animales aussi rapidement que possible en adoptant des méthodes alternatives, comme les méthodes in vitro, partout où cela est possible, sauf en cas de nécessité réglementaire.

2. ACTING

Santé et sécurité (5)

Pour construire une activité durable, la Direction Générale du Groupe s'engage à mettre en place des fondations solides autour de la santé, la sécurité et la conformité.

Le Groupe Roquette confirme ses engagements dans ce domaine avec :

- la poursuite des investissements matériels et humains avec, par exemple la mise en place des standards de sécurité des procédés ou encore le déploiement accéléré de contenus et outils digitaux ;
- le déploiement d'un système de management et d'un programme de leadership permettant d'impacter les comportements ;
- l'implication des collaborateurs à tous les niveaux, y compris lors de l'intégration de nouvelles divisions ;
- l'identification et la mise sous contrôle des situations à risque, ainsi que la pratique systématique de démarches d'amélioration continue visant à partager expériences et bonnes pratiques.

Sur l'année 2020, la gravité des événements sécurité est en baisse significative. Cependant, les indicateurs TF1 et TF2 ne sont pas aux objectifs attendus avec des résultats très contrastés entre les régions : ainsi, l'Inde et les USA sont en très nette amélioration, la Chine maintient ses bons résultats et l'effort doit maintenant se poursuivre en Europe.

Les principaux événements restent liés aux chutes de plain-pied, à l'utilisation d'outils, d'équipements ou lors de manutentions manuelles. Il demeure donc indispensable de renforcer les deux axes de progrès identifiés :

- le développement d'un leadership sécurité de terrain ;
- la conformité aux exigences Groupe en termes de permis d'intervention, d'analyse de risques, d'interactions sécurité et de déploiement des bonnes pratiques.

En 2025, Le Groupe Roquette s'engage à atteindre un Taux de Fréquence 1 (TF1) de 0,5 et un Taux de Fréquence 2 (TF2) de 1,5.

Indicateur Acting	2019	2020	Objectif 2025
Taux de Fréquence des accidents du travail avec arrêt par million d'heures travaillées (TF1)	1,61	1,56	0,5
Taux de Fréquence d'accidents déclarés par million d'heures travaillées (TF2)	2,90	3,43	1,5

Le Groupe confirme aussi sa volonté d'atteindre fin 2022, la certification ISO 45001 (Management de la Santé et de la Sécurité au Travail) sur l'ensemble de ses sites industriels. Ce référentiel international sera la reconnaissance d'un environnement de travail plus sûr pour l'ensemble des salariés et des intervenants extérieurs.

Covid-19 :

En 2020, Le Groupe Roquette s'est adaptée aux impacts de la crise sanitaire en s'appuyant sur le déploiement du Plan de Protection des Personnes ainsi que sur les politiques publiques locales. L'implication individuelle et collective à tous les niveaux a permis de garantir la santé et la sécurité des collaborateurs sur les sites et en télétravail.

Afin d'accompagner et de soutenir ses collaborateurs, Le Groupe Roquette a déployé tout au long de l'année un vaste programme de "People Care". Enrichi semaine après semaine en fonction des besoins, ce programme a permis de mettre en œuvre de nombreuses initiatives à destination des collaborateurs travaillant sur site et à distance : déploiement de dispositifs d'écoute et d'accompagnement dans l'ensemble des pays, mise à disposition de guides pratiques et de fiches repères pour "se soutenir les uns les autres", webinaires et e-learning animés par des psychologues cliniciens, enquêtes pour recueillir les perceptions, analyser les tendances et identifier les pistes de progrès pour continuer à enrichir les plans d'actions au service du bien-être des collaborateurs.

En 2020, Le Groupe Roquette comptabilise ainsi 35 initiatives mises en place.

Formation (6)

Face à ce second enjeu du pilier Acting, le Groupe responsabilise les collaborateurs en encourageant l'écoute et le dialogue, en favorisant l'engagement et en développant les compétences. La formation constitue un axe clé de développement professionnel et personnel des salariés et permet à l'entreprise d'être plus performante. À la croisée entre les besoins de l'entreprise et de ses collaborateurs, elle permet de répondre aux exigences d'évolutions internes et externes, qu'elles soient liées aux métiers, aux technologies ou au leadership ; et de soutenir la stratégie de l'entreprise, tout en maintenant et en renforçant l'employabilité des salariés.

L'objectif est d'encourager une culture de la performance et de développement, tant au niveau mondial qu'au niveau local. Pour cela, le Groupe a déployé en 2019 sa stratégie Learning pour permettre à tous les collaborateurs de maintenir leurs compétences et connaissances à jour, de se développer et de progresser, contribuant ainsi à la stratégie et à la performance de l'entreprise. Grâce à la plateforme "e-learning", chaque collaborateur a pu continuer à apprendre et à partager en permanence des contenus de formations attrayants. 2020 a vu l'essor de nouveaux formats d'apprentissage s'appuyant pleinement sur les technologies digitales. Webinaires, e-learning, webconférences... ont ainsi été proposés sur de nombreuses

thématiques, tout au long de l'année et à l'occasion de la première édition de la "Learning Week" pilotée en septembre sur l'ensemble du Groupe.

L'effort formation peut varier d'une zone géographique à l'autre. En 2020, malgré une diminution significative des opportunités de formations en présentiel du fait de la pandémie de Covid-19, le nombre total

d'heures de formation du périmètre Restreint s'est stabilisé à 176 668 heures (contre 174 648 en 2019), soit 22,8 heures en moyenne par salarié (pour une cible fixée à 25 heures en 2025).

Certaines zones fortement touchées par la pandémie, à l'instar de Greater Asia, ont même vu leur nombre d'heures augmenter de près de 50 %, progressant ainsi d'année en année vers l'objectif Groupe.

Nombre d'heures de formation et moyenne par salarié ("Périmètre Restreint - Effectif permanent")

	2019		2020	
	Total Heures	Moyenne H /salarié	Total Heures	Moyenne H /salarié
Europe	94 007	20,8	81 546	18,1
Amériques	22 291	24,9	23 452	22,3
Greater Asia	12 414	9,0	18 556	14,4
Chine	45 936	48,7	53 114	57,9
Groupe	174 648	22,6	176 668	22,8

Organisation du travail (7)

L'organisation du travail, troisième enjeu RSE du pilier Acting, peut différer d'un pays à l'autre selon les besoins de l'entreprise, qui peuvent varier en fonction de la nature des activités des sites (industrielles et / ou commerciales). Elle tient également compte des règles, accords et pratiques au niveau local. Cela concerne aussi bien le nombre de jours travaillés par an que le nombre d'heures travaillées par jour ou le nombre de jours de congés payés, etc.

Néanmoins, des points communs subsistent :

- la plupart des sites industriels du Groupe Roquette fonctionne en continu ou sur plusieurs postes. Le personnel posté est amené à travailler le jour, la nuit et les week-ends ;
- des règlements intérieurs, propres à chaque site, encadrent le travail posté ainsi que les autres régimes de travail tout en y intégrant les dispositions légales et réglementaires obligatoires ;
- par ailleurs, l'entreprise informe régulièrement ses salariés des principaux changements en matière d'organisation du travail.

Au 31 décembre 2020 ("Périmètre Restreint"), près de 42,1% des salariés sont postés contre 43,0% en 2019.

En 2020, et comme l'ont fait de nombreuses entreprises durant cette année marquée par la Covid-19, Le Groupe Roquette a rapidement adapté ses modes de travail. Cette situation inédite a été l'opportunité de réinventer les modes de travail pour l'avenir. En écho à l'attente des collaborateurs, le télétravail fait dorénavant partie intégrante des modes de travail que le Groupe souhaite conserver. Au-delà du télétravail, la mise en place progressive du "Smart Working" au sein du Groupe permettra aux collaborateurs, à partir de 2021, d'exercer leurs activités avec plus d'autonomie, plus de flexibilité dans leur travail sur site ou à distance.

Organisation des effectifs par régime de travail Jour/Posté ("Périmètre Restreint - Effectif permanent")

	2019					2020				
	Total	Horaire Jour		Horaire posté		Total	Horaire Jour		Horaire posté	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Europe	4 530	1 921	1 024	1 537	48	4 498	1 890	1 019	1 547	42
Amériques	894	347	155	371	21	1 052	332	181	507	32
Greater Asia	1 372	499	86	787	0	1 293	429	89	775	0
Chine	944	216	163	489	76	918	367	184	333	34
Groupe	7 740	2 983	1 428	3 184	145	7 761	3 018	1 473	3 162	108

Organisation des effectifs Temps plein/Temps partiel (“Périmètre Restreint - Effectif permanent”)

	2019					2020				
	Total	Temps plein		Temps partiel		Total	Temps plein		Temps partiel	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Europe	4 530	3 424	808	34	264	4 498	3 394	809	43	252
Amériques	894	718	175	0	1	1 052	838	213	1	0
Greater Asia	1 372	1286	86	0	0	1 293	1 204	89	0	0
Chine	944	705	239	0	0	918	700	218	0	0
Groupe	7 740	6 133	1 308	34	265	7 761	6 136	1 329	44	252

L'entreprise offre aussi la possibilité aux salariés qui en font la demande de travailler à temps partiel. Les dispositifs qui encadrent ces temps partiels peuvent varier d'un pays à l'autre en fonction des possibilités permises par la législation, comme par exemple le congé parental en France.

Nombre de collaborateurs

- Nombre de collaborateurs permanents (“Périmètre Groupe”)

	2019					2020				
	Total	Hommes	Femmes	Managers	Collab.	Total	Hommes	Femmes	Managers	Collab.
Europe	4 774	3 593	1 181	843	3 931	4 651	3 522	1 129	862	3 789
Amériques	1 057	831	226	168	889	1 079	848	231	171	908
Greater Asia	1 505	1 387	118	185	1 320	1 364	1 251	113	185	1 179
Chine	992	744	248	180	812	959	731	228	174	785
Groupe	8 328	6 555	1 773	1 376	6 952	8 053	6 352	1 701	1 392	6 661

En 2020, le nombre de collaborateurs permanents sur le périmètre Groupe est de 8 053 (8 328 en 2019).

L'année 2020 a notamment été marquée par la cessation d'activité du site industriel de Corby, et la mise en place de mesures de productivité grâce à l'automatisation et à la digitalisation, notamment en Inde et en Europe.

- Nombre de collaborateurs temporaires (“Périmètre Groupe”)

	2019					2020				
	Total	Hommes	Femmes	Managers	Collab.	Total	Hommes	Femmes	Managers	Collab.
Europe	304	190	114	4	300	271	175	96	2	269
Amériques	22	14	8	0	22	20	11	9	0	20
Greater Asia	14	5	9	2	12	17	10	7	1	16
Chine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Groupe	340	209	131	6	334	308	196	112	3	305

Les recrutements

Le recrutement, qui consiste à embaucher du personnel sur des postes de travail identifiés, constitue l'un des moyens qui permet au Groupe Roquette d'adapter en permanence sa stratégie, son organisation et ses besoins en effectifs et compétences.

En 2020, 325 collaborateurs permanents ont été recrutés au sein du Groupe.

- Nombre de recrutements (“Périmètre Groupe” – effectifs permanents)

	2019					2020				
	Total	Hommes		Femmes		Total	Hommes		Femmes	
		Managers	Collab.	Managers	Collab.		Managers	Collab.	Managers	Collab.
Europe	181	13	107	7	54	106	9	64	3	30
Amériques	168	2	120	2	44	136	5	100	4	27
Greater Asia	92	12	61	1	18	28	3	14	1	10
Chine	83	7	49	3	24	55	0	46	0	9
Groupe	524	34	337	13	140	325	17	224	8	76

Dans le dispositif d'adaptation permanente de l'organisation, la mobilité interne est toujours privilégiée. En cohérence avec les principes définis dans sa Charte de la Mobilité Interne, Le Groupe Roquette encourage chaque collaborateur à être "entrepreneur de sa carrière". Une fois validée, la mobilité se traduit par l'affectation d'un collaborateur sur un nouveau poste ainsi que par des titularisations, qui consistent à contractualiser définitivement avec des salariés qui occupaient déjà un emploi temporaire dans l'entreprise.

Les départs

- ◆ Nombre de départs ("Périmètre Groupe" – effectifs permanents)

2020							
	Total	Démissions	Licenc.	Commun accord	Retraites	Décès	Autres
Europe	343	68	161	55	55	2	2
Amériques	121	59	44	3	13	2	0
Greater Asia	172	112	16	0	38	6	0
Chine	86	61	3	17	5	-	-
Groupe	722	300	224	75	111	10	2

2019							
	Total	Démissions	Licenc.	Commun accord	Retraites	Décès	Autres
Europe	173	65	31	39	24	5	9
Amériques	117	52	55	3	7	0	0
Greater Asia	118	99	2	6	9	2	0
Chine	104	67	23	11	3	-	-
Groupe	512	283	111	59	43	7	9

* Le dialogue social

Les relations sociales au sein de l'entreprise, entre les représentants de la direction et les représentants du personnel, se manifestent sous de nombreuses formes et sont encadrées par la législation, qu'il s'agisse d'échanges d'informations, de consultations, de concertations, ou bien encore de négociations.

Ces échanges réguliers entre les représentants du personnel et la direction participent à la qualité du dialogue social. Ils permettent non seulement d'informer les salariés sur des sujets économiques, sociaux ou organisationnels, mais également de définir et de décider, conjointement, de règles internes, de solutions concrètes et précises, adaptées aux circonstances spécifiques du Groupe Roquette, et qui conviennent aux parties en présence tant dans les aspects individuels que collectifs.

Sur les sites français du Groupe, l'entreprise dialogue avec les instances représentatives du personnel telles que le Comité Social et Economique (CSE) et la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)

En France, le dialogue social a permis d'accompagner l'entreprise dans le contexte particulier de pandémie au travers de dix-huit accords.

Tout salarié peut adhérer librement à une organisation syndicale ou se présenter aux élections professionnelles des instances représentatives du personnel.

Dans le monde (périmètre Restreint), 40 accords ont été signés en 2020 avec les partenaires sociaux en France, Italie, Inde et Brésil.

* Diversité

Le Groupe Roquette s'appuie sur la richesse de sa diversité en valorisant les différences et en favorisant le partage des expériences au sein d'un réseau multiculturel. Levier essentiel pour la croissance du Groupe et la satisfaction de ses clients, la diversité et l'inclusion contribuent à créer un environnement de travail agréable et à être fortement ancré dans les communautés locales dans lesquelles le Groupe Roquette opère.

En adéquation avec ses valeurs, et conformément à sa Charte Éthique, le Groupe Roquette veille à une stricte égalité des chances entre ses salariés ainsi qu'au respect du principe d'égalité de traitement entre ces derniers. Pour continuer à progresser en matière de diversité et d'inclusion, Le Groupe Roquette poursuit en 2020 ses campagnes de sensibilisation, en s'appuyant cette année sur des modules de e-learning, des sessions de sensibilisation, des témoignages.

En matière de mixité, Le Groupe Roquette s'est fixé comme ambition d'atteindre **une proportion de femmes dans les effectifs de 25 % en 2025**. En 2020, celle-ci représente 21,7 % du total des effectifs (22,0 % en 2019). Les managers femmes représentent 18,5 % de l'effectif des collaboratrices - contre 16,5 % en 2019 (effectif permanent), taux supérieur au pourcentage des hommes managers (17,0 % de managers hommes sur l'effectif permanent masculin). Le Groupe Roquette poursuit la mise en œuvre de son plan d'actions en faveur de la mixité. De nombreuses initiatives ont ainsi été menées dans le Groupe, parmi lesquelles : la promotion de l'égalité professionnelle entre Femmes et Hommes à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes, la mise en avant de "rôles modèles" à travers le partage de témoignages, la féminisation d'instances dirigeantes, la mobilité et l'évolution de carrière... Le réseau Women@roquette fête cette année ses deux ans, continuant ainsi son essor avec plus de 200 membres répartis sur une dizaine de pays.

En 2020, le Groupe a renforcé ses initiatives pour favoriser les interactions entre générations, à travers les programmes d'intégration pour les nouveaux arrivants, le parrainage, l'apprentissage, des sessions de sensibilisation sur la thématique des générations, ou encore de premiers pilotes en matière de transfert de compétences. 25 initiatives ont ainsi été comptabilisées dans l'année.

Dans la continuité du diagnostic "action handicap" piloté et financé par l'AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'insertion de Personnes en situation de Handicap) en 2019 sur l'ensemble des sites français, les membres du groupe SACHa (Savoir Accompagner Chaque Handicap), le service santé au travail, le service social et les équipes RH poursuivent leurs actions autour de trois axes prioritaires :

- Communication et sensibilisation des salariés.
- Sensibilisation et formation des managers.
- Maintien dans l'emploi et gestion des parcours professionnels.

À ce titre, lors de la semaine du handicap, la Mission Handicap des sites français a lancé le module de "e-learning" intitulé #12 millions. Ouvert à tous, ce module a permis aux collaborateurs de mieux appréhender le handicap et de personnaliser leur empreinte avec des mots qui leur sont chers lorsque l'on aborde le handicap : ensemble, bienveillance, entraide, solidarité, égalité, diversité...

Le Groupe poursuit ainsi ses engagements en matière de diversité et d'inclusion par un travail continu mené sur l'ensemble de ses sites, engageant l'ensemble des acteurs de l'entreprise et de ses parties prenantes pour créer un environnement de travail positif et attractif pour tous.

Activités avec les communautés locales (8)

Pour ce quatrième enjeu RSE du pilier Acting, Le Groupe Roquette s'engage à développer ses activités avec les communautés locales en travaillant conjointement avec elles et en contribuant à leur développement par des relations durables.

L'objectif de la directive interne du Groupe "Support to Local Community involvement process" est d'harmoniser et de formaliser les lignes directrices de tout soutien (financier, technique, humain...) aux communautés locales situées autour des installations du Groupe. Chaque année, l'entreprise s'engage auprès des populations et des communautés locales, avec pour **objectif de soutenir minimum 40 projets ou actions dans l'alimentation, la nutrition et la santé et l'environnement.**

En 2020, le Groupe Roquette totalise 70 projets ou actions dans l'alimentation, la nutrition et la santé (75 en 2019), repartis en six catégories dans les différentes régions (une catégorie "Actions contre la Covid-19" a été ajoutée en 2020) :

- la santé ;
- la nutrition ;
- l'éducation nutritionnelle ;
- l'environnement ;
- les besoins locaux ;
- la lutte contre la Covid-19.

La baisse par rapport à 2019 est due à la situation sanitaire.

Au Brésil, par exemple, Le Groupe Roquette a soutenu les familles de la ville d'Itapevi qui ont été impactées par le chômage en raison de l'impact économique de la crise de la Covid-19. Plus de 1 000 paniers repas ont été distribués à ces familles. Ce geste de solidarité en faveur d'un accès à une alimentation saine et durable, a été salué par la Municipalité d'Itapevi. Avec cette action, Le Groupe Roquette rappelle son attachement et le lien fort qui le lie aux communautés locales.

La Fondation Roquette pour la Santé

La Fondation Roquette pour la Santé, créée en novembre 2017 sous égide de la Fondation de France, a soutenu depuis sa création, quinze projets différents dont quatre à l'international. Près de 1,5 million d'euros ont ainsi été distribués.

Pour choisir ses projets, elle s'appuie sur trois principes fondamentaux : CROIRE au progrès, PARTAGER les savoirs et CHANGER les comportements. Ces trois piliers guident toutes les actions et les soutiens de la Fondation.

Cette année, à titre exceptionnel, la Fondation a versé des fonds à deux hôpitaux en France pour lutter contre la Covid-19 : le CHU de Lille et de Strasbourg.

De plus, les autres projets soutenus ont un réel impact sur la société comme par exemple le programme "Vivons en Forme" qui touche près de 600 000 personnes en France et dont la méthodologie utilisée a fait ses preuves : publication en 2020 dans les revues "Pediatric Obesity" et "BMC Public Health".

3. BIOREFINING

La politique environnementale du Groupe vise à prévenir toute pollution et à réduire l'impact environnemental de nos activités. Elle s'intègre tout au long du processus de production et se décline en objectifs généraux. Déployés au niveau des usines et des ateliers, ces objectifs sont contrôlés et font l'objet d'audits réguliers. Les quatre sites français (Lestrem, Beinheim, Vecquemont et Vic-sur-Aisne) sont soumis à autorisation ICPE et sont intégrés dans le reporting.

Les enjeux majeurs de la démarche environnementale sont en lien direct avec la satisfaction des clients, des collaborateurs et des communautés avoisinant les sites industriels. Cela repose essentiellement sur le contrôle et la maîtrise des paramètres environnementaux, la diminution des rejets, l'optimisation des procédés, la recherche de nouvelles technologies plus "propres" et la réduction des impacts liés à la chaîne logistique. Pour chacun des sites industriels du Groupe, la démarche environnementale est basée sur la norme ISO 14001 (norme relative au management environnemental). Neuf sites sont certifiés ISO 14001 (trois sites en Inde, trois sites en Chine, un site en Italie, un site en Espagne et un site en Lituanie). Les informations environnementales présentées ci-dessous sont calculées à partir de méthodologies établies, définissant chacun des indicateurs, les modes de calcul ou de mesure et les unités retenues.

En 2019, la fonction Global Environment a mis en place un logiciel de collecte de données environnementales, intégré à SAP, afin de permettre une collecte et une consolidation des données environnementales pour l'ensemble des sites concernés. En 2020, le site brésilien a été intégré par rapport au reporting 2019.

Le Groupe Roquette consacre des moyens et des investissements conséquents pour la prévention des risques environnementaux et des pollutions. En 2020, plusieurs millions d'euros ont été investis pour diverses actions, telles que l'augmentation de capacité de la station d'épuration de Lestrem, la collecte des poussières et le traitement des odeurs en Chine.

Préservation des ressources en eau (9)

Pour le premier enjeu RSE du pilier Biorefining, le Groupe s'engage à préserver l'eau en optimisant ses procédés pour minimiser les consommations et en installant des technologies d'épuration performantes. L'eau est une ressource essentielle qu'il convient de préserver.

Les procédés d'extraction et de fabrication des unités industrielles du Groupe nécessitent une mise en solution aqueuse. Certaines implantations voient leur autorisation de prélèvement d'eau diminuer en raison d'une réglementation de plus en plus exigeante. Il convient alors d'anticiper et de mettre en œuvre une nouvelle façon de travailler. Les actions qui en découlent tournent autour de deux axes majeurs :

- le traitement de la pollution à la source pour réduire les circuits d'épuration.
- le recyclage de l'eau sans pour autant atténuer la qualité ou modifier les caractéristiques des produits finis (comme exemple, le site de Viramgam qui a mis en œuvre la technologie Zéro rejet sur son site en 2019, permettant un recyclage très important de l'eau des effluents après traitement. En 2020, 100 % des eaux ont ainsi été recyclées).

En 2020, le pompage en eau (rivières, nappes et réseau urbain cumulés) est d'environ 46,9 millions de m³ contre 48,2 millions de m³ en 2019. Cette réduction est en partie due à la réduction des capacités en Inde liée à la pandémie. En matière de maîtrise des volumes consommés et de prévention de la qualité de l'eau, de nombreux investissements sont réalisés et des stations d'épuration internes à haut rendement permettent de traiter la majeure partie des prélèvements effectués avant rejet dans le milieu naturel. Certaines de ces infrastructures sont équipées d'unité de méthanisation des effluents avant le traitement biologique, ce qui permet d'allier le traitement épuratoire à la production de Biogaz.

En 2020, les événements marquants sont l'augmentation de la capacité de la station d'épuration de Lestrem mais aussi la mise en place d'un bassin de roseaux pour épurer les eaux pluviales sur le site de Panevezys en Lituanie.

Indicateurs de performance de consommation d'eau des process

En 2020, Le Groupe Roquette a décidé de mettre en place un reporting extra-financier mensuel sur l'eau pour gérer la consommation d'eau de manière fine.

L'indicateur de performance a été revu afin d'être plus représentatif des consommations réelles. Il s'agit maintenant de la consommation d'eau douce totale par rapport au tonnage de matières premières végétales. L'objectif est d'atteindre une réduction de 5 % en 2025 par rapport à l'année 2019.

En 2020, nous obtenons 6,957 m³/t de matières premières (contre 6,964 m³/t en 2019) soit une baisse de 0,1 %. Cette baisse est minime, mais avec ce nouvel indicateur mis en place en 2020, un plan d'actions va être lancé dès 2021, afin d'atteindre l'objectif de réduction de 5 % à 2025.

Efficacité énergétique (10)

Le Groupe s'engage à optimiser sa consommation d'énergie en installant des solutions énergétiques optimisées pour ce deuxième enjeu RSE du pilier Biorefining. Neuf sites de production sont certifiés ISO 50001 (Nanning et Lianyungang en Chine, Beinheim, Vic, Vecquemont et Lestrem en France, Benifaio en Espagne, Cassano en Italie et Panevezys en Lituanie)

Le Groupe Roquette diversifie ses sources d'énergie en privilégiant les énergies renouvelables telles que la géothermie, la biomasse et le biogaz, celles-ci permettant de lutter contre le réchauffement climatique.

Les deux plus grandes consommations énergétiques du Groupe proviennent de l'électricité et du gaz naturel. En 2020, la consommation

d'électricité du Groupe est 2 381 GWh contre 2 519 en 2019 et la consommation de gaz naturel est d'environ 6 482 GWh en 2020 contre 7 068 en 2019.

Indicateur de performance énergétique

Mis en place en 2017, l'indicateur de performance énergétique compare atelier par atelier la consommation réelle d'énergie avec une consommation d'énergie dite de référence. Cette consommation de référence est basée sur la consommation spécifique de l'année de référence (2015) et la production de l'atelier. Pour un pays, l'indicateur de performance énergétique correspond à la somme des consommations effectives d'énergie des sites divisée par la somme des consommations d'énergie de référence des sites.

Pour une région, l'indicateur de performance énergétique correspond à la somme des consommations effectives d'énergie des pays divisée par la somme des consommations d'énergie de référence des pays. Pour le Groupe, l'indicateur de performance énergétique correspond à la somme des consommations effectives d'énergie des régions divisée par la somme des consommations d'énergie de référence des régions.

Les énergies prises en compte couvrent l'ensemble des énergies utilisées par le process et les utilités : électricité, vapeur, charbon, gaz naturel, bois, fioul, chaleur, froid, air comprimé...

En 2020, Le Groupe Roquette a démarré la mise en place d'un outil pour obtenir un nouvel indicateur de performance sur l'énergie avec un reporting mensuel et détaillé, atelier par atelier ; ceci permettra un véritable pilotage de l'efficacité énergétique. Dès 2021, ce nouvel indicateur viendra remplacer l'indicateur de performance énergétique mis en place depuis 2017.

	2019	2020
Europe	0,99	0,98
Amériques	1,00	1,01
Greater Asia	0,86	0,88
Chine	1,03	0,85
Groupe	0,99	0,97

Adaptation au changement climatique (11)

Dans la lignée des dispositions de l'Accord de Paris, le Groupe est conscient que le réchauffement climatique est une préoccupation majeure pour l'environnement, l'économie et toute l'humanité. À ce titre, trois principaux domaines d'action ont été identifiés : émissions de gaz à effet de serre, eau et communautés locales dans lesquelles des actions contribueront à améliorer l'empreinte environnementale de l'entreprise et à adapter ses activités en conséquence. Le Groupe Roquette s'engage à réduire les impacts environnementaux en poursuivant la mise en place de solutions les plus adaptées aux spécificités locales et en privilégiant des énergies renouvelables compétitives. Le Groupe s'engage à mettre en place des installations techniques moins émettrices en CO₂ et ainsi à éviter un million de tonnes de rejets CO₂ à horizon 2025 afin de répondre à ce troisième enjeu RSE du pilier Biorefining.

À titre d'exemple, en 2020, le site de Benifaio a remplacé un de ses groupes froids par un équipement plus efficace et plus performant énergétiquement. Cet investissement permettra d'éviter un rejet de CO₂ de 1 210 t/an.

Comme chaque année, une évaluation des émissions de CO₂ a été réalisée sur les scopes 1 (émissions directes) et 2 (émissions indirectes).

L'événement marquant de 2020 est l'approvisionnement du site de Lianyungang (Chine) en vapeur produite par une entité spécifique du Groupe (PHC). Ceci a engendré un transfert des émissions de CO₂ du scope 1 au scope 2, ce qui explique les variations entre 2019 et 2020.

Par rapport à la DPEF 2019, ces émissions sont maintenant exprimées par rapport aux tonnes d'amidon commercial et non plus d'amidon sec. En 2020, les émissions de CO₂ d'Itapevi ont été intégrées afin de tenir compte de toutes les émissions des sites de production.

Émissions de CO ₂	2019	2020
Scope 1 t eq CO ₂ /kt d'amidon commercial	620	512
Scope 2 t eq CO ₂ /kt d'amidon commercial	187	223

Indicateurs de performance des émissions de CO₂ évitées annuellement

Celui-ci est défini comme la somme des bénéfices apportés par un ensemble d'actions visant à réduire les émissions de CO₂ (tonnes de CO₂ évitées par an) équivalent aux installations industrielles du Groupe (variateurs de vitesse, biocombustibles, cogénération etc.).

	2019	2020	Objectif 2025
Europe	567 484	555 477	
Amériques	20 400	75 606	
Greater Asia	208 423	205 900	
Chine	28 212	23 304	
Groupe	824 519*	860 287	1 000 000

*Somme erronée dans la DPEF 2019

Cette année, les nouveaux bénéfices proviennent essentiellement de Keokuk avec un meilleur rendement de la chaudière charbon dû à la charge de celle-ci.

* Gaspillage alimentaire

L'activité du Groupe Roquette est de valoriser l'ensemble des constituants des plantes et sans générer de déchets. Les matières premières végétales qui entrent sur le site sont donc presque entièrement valorisées et génèrent très peu de déchets.

4. SOURCING

Approvisionnement en matières premières (12)

La consommation du Groupe en matières premières végétales (blé, maïs, pomme de terre et pois) pour l'année 2020 est d'environ 6,6 millions de tonnes. Celle-ci est en baisse d'environ 3% qui s'explique par l'impact de la pandémie sur l'activité de l'entreprise.

Toutes les matières premières végétales utilisées sont valorisées en quasi-intégralité. Elles sont d'origine agricole et donc annuellement renouvelables. C'est pourquoi l'entreprise s'engage à s'approvisionner de façon durable et responsable en encourageant l'approvisionnement de proximité et en optimisant les moyens de transport afin de combiner rentabilité économique et faible empreinte environnementale. Elle s'engage également à améliorer de façon continue la qualité de ses matières premières en clarifiant ses besoins, en sélectionnant ses fournisseurs et en renforçant la chaîne de contrôle qualité, depuis les terres agricoles jusqu'aux usines.

Pour ce premier enjeu RSE du pilier Sourcing, l'entreprise souhaite également renforcer les liens avec ses fournisseurs de matières premières en établissant des partenariats avec les semenciers et les agriculteurs pour sélectionner et utiliser les ressources agricoles les plus adaptées.

Le Groupe Roquette s'engage à ce qu'en 2025, 20% de ses approvisionnements soient certifiés ou évalués "durables ou responsables". Cet objectif est en cours de réévaluation à la vue des résultats de 2019 et de 2020. Une nouvelle ambition sera donnée dès le début de 2021.

Les matières premières sont définies "durables ou responsables" lorsqu'elles sont achetées avec une certification selon le référentiel SAI (Sustainable Agriculture Initiative) ou équivalent (exemple 2BSvs), ou selon un cahier des charges / protocole interne (inspiré des meilleures pratiques agricoles de durabilité comparables aux exigences du référentiel SAI).

	2019	2020	Objectif 2025
% de matières premières "durables"	24,1 %	37,4 %	20 %

L'augmentation significative de ce KPI Sourcing en 2020 s'explique à nouveau par une hausse importante du nombre de contrats avec nos fournisseurs pour des matières premières certifiées "durables ou responsables" pour le blé en particulier. Cette céréale s'appuie sur un marché déjà bien structuré pour répondre aux demandes des producteurs de bioéthanol.

Sélection des fournisseurs (13)

Le Code de Conduite fournisseurs du Groupe Roquette est partagé avec les fournisseurs du Groupe. Début 2020, une nouvelle version a été déployée auprès de nos fournisseurs et mise en ligne sur le site internet. Afin de répondre à ce second enjeu du pilier Sourcing, ce code s'appuie sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, les principes du Pacte Mondial des Nations Unies, les conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), ainsi que la Charte Éthique & Responsabilité et le Code de Conduite du Groupe Roquette. Il ne se substitue pas aux différents règlements, normes et lois en vigueur dans les différents pays.

Ce code est aujourd'hui signé par tout nouveau fournisseur dans le cadre du processus d'enregistrement. De plus, pour les fournisseurs principaux (soit 80% de nos dépenses d'achats), une campagne de qualification est menée et inclut systématiquement la signature de ce Code de Conduite.

En 2020, l'entreprise a déployé un outil de qualification des fournisseurs (Ariba supplier performance life cycle) permettant de contrôler les risques fournisseurs de façon cohérente et responsable et notamment sur la question des droits humains (cf. directive Groupe DGPG005). Le plan de déploiement est prévu sur trois ans à l'international sur la majorité du scope.

Droits environnementaux et humains dans la chaîne de valeur (14)

Les droits de l'Homme et de l'Environnement sont une priorité pour le Groupe. Pour ce troisième enjeu RSE du pilier Sourcing, ces deux thématiques sont ainsi mises en avant dans les deux codes de conduites : le Code de Conduite fournisseurs et le Code de Conduite Roquette. La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et les principes de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sont les bases des valeurs défendues par l'entreprise ainsi que le respect de l'environnement et la préservation des ressources naturelles.

Dans le cadre de ses activités, chaque fournisseur du Groupe est tenu de respecter et de communiquer ce Code de Conduite à l'ensemble de ses salariés et de veiller à ce que ces principes ou des principes équivalents soient connus et respectés par ses propres fournisseurs et sous-traitants.

* Économie circulaire

Les marchés du Groupe Roquette, notamment ceux de l'Alimentation, de la Nutrition et de la Santé, font partie de l'économie circulaire. Les sites industriels, en tant qu'écosystèmes intégrés au cœur des territoires, sont une illustration de la stratégie de la bio économie, car ils permettent une valorisation optimale des ressources végétales agricoles et sont porteurs de croissance et donc d'emplois.

Le Groupe répond notamment à trois facteurs clés de l'économie circulaire : efficacité matière, efficacité économique et industrielle, contribution à l'écosystème territorial :

- L'efficacité matière, puisque toutes les matières premières végétales du Groupe sont valorisées quasiment en intégralité. Ainsi, pour la filière de pois protéagineux, les protéines végétales sont à disposition des marchés de la Nutrition et de la Santé et les autres composants de la plante sont dirigés vers d'autres marchés, comme l'Alimentation et la Nutrition animale.
- L'efficacité économique et industrielle, comme sur les sites de Lestrem (France), Vecquemont (France), de Cassano (Italie), de Benifaio (Espagne) où la méthanisation des effluents génère du biogaz utilisé dans les chaudières. Cela permet une réduction de l'utilisation du gaz naturel.
- La contribution à l'écosystème territorial, grâce aux effluents de nos usines qui sont utilisés pour la fertilisation agricole, en générant une économie pour l'ensemble de la filière. Ainsi, sur le site de Vecquemont, l'eau et les minéraux contenus dans les pommes de terre sont récupérés, pour être épandus comme fertilisants dans les champs. Ce procédé est appelé "fertirrigation".

Ce rapport reflète les engagements et les actions du Groupe Roquette afin de répondre aux attentes de toutes ses parties prenantes et de créer de la valeur pour le Groupe, ses actionnaires, ses clients, ses employés en interagissant avec ses écosystèmes interne et externe.